

**APPEL — COMMISSAIRE D'ÉVÉNEMENT**  
**LA BIENNALE DE SCULPTURE DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI**  
**DATE LIMITE : 22 janvier 2023 23h59**  
**Contrat**  
**Cachet à négocier**



### **Objet de l'appel**

Dans le cadre de son événement public prévu du 25 au 28 juillet 2024, La Biennale de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli souhaite questionner ce qui advient de l'oeuvre lorsqu'elle quitte l'atelier, soit le moment où elle se dévoile au regard extérieur, et où, en théorie, elle se cristallise. Il s'agit d'une invitation à explorer le paradigme de la perpétuité que l'on attribue généralement à l'oeuvre matérielle. Doit-on prioriser la préservation de l'oeuvre ou accepter la fatalité de sa dégradation? Doit-on reconnaître son impertinence potentielle, accepter sa transformation, son éphémérité? Une fois décontextualisée et entreposée, garde-t-elle sa signifiante? Ces pistes de réflexion s'inscrivent dans un regard critique face à l'héritage physique et idéologique des précédentes éditions de la Biennale de sculpture.

Cet événement de sculpture se déroule à la fois à l'intérieur et à l'extérieur au cœur du village de Saint-Jean-Port-Joli. La programmation s'adresse à un public diversifié à travers des créations en direct, des conférences, des ateliers de médiation et des prestations artistiques.

### **Mandat de commissariat pour La Biennale 2024**

Le mandat consiste à mettre en valeur la thématique proposée à travers des installations et oeuvres sculpturales qui créent des ponts entre l'art traditionnel et l'art actuel. Sous forme de symposium, le ou la commissaire est appelée à former 5 à 7 duos d'artistes qui favorisent le dialogue notamment à travers la démarche artistique et le savoir-faire technique de chaque artiste. Une portion de leur création s'effectuera devant public sur une durée à déterminer. Également, le ou la commissaire doit communiquer son projet de commissariat au public. Le tout constitue le cœur de la programmation de l'événement.

### **Responsabilités générales**

En collaboration avec le comité organisateur de La Biennale, le ou la commissaire assure la conception et la réalisation du volet artistique de l'événement. Il ou elle a pour mandat de :

- Proposer un projet original et cohérent en tenant compte à la fois :
  - De la mission de La Biennale;
  - Du volet historique en sculpture de Saint-Jean-Port-Joli;
  - De la thématique envisagée
- Rédiger un appel de dossiers
- Sélectionner les artistes à partir des candidatures reçues et former les duos selon les critères suivants :
  - Un nombre suffisant d'artistes doit avoir un lien justifié avec Saint-Jean-Port-Joli;
  - Les artistes doivent provenir du Québec, de l'Ontario et des Maritimes
- Concevoir et produire les dossiers d'artistes selon l'échéancier prévu;
- Conceptualiser l'événement public en collaboration avec le comité organisateur;
- Valider la faisabilité technique des propositions artistiques notamment en listant les équipements spécialisés nécessaires pour chaque duo;

- Collaborer avec le comité organisateur pour assurer les différents suivis;
- Participer aux réunions du comité, lorsque nécessaire (il est possible de le faire virtuellement);
- Assurer sa présence lors de l'arrivée des artistes en début de symposium jusqu'à la fin de l'événement public (juillet 2024);
- Concevoir le cadre théorique et rédiger le texte fondateur de la thématique, ainsi qu'une réflexion au sujet du travail de chaque duo;
- Présenter aux divers publics sa démarche de commissaire lors de l'événement : la cérémonie d'ouverture, des visites commentées, des échanges dirigés entre les artistes et le public, la clôture de l'événement, les entrevues avec les médias.

*Note : la recherche et la production des demandes de subventions et la coordination générale de l'événement ne font pas partie du mandat du ou de la commissaire.*

### **Profil recherché**

- Expérience démontrée en commissariat d'exposition (exposition en plein air – un atout);
- Excellente connaissance du milieu de l'art actuel au Québec;
- Bonne connaissance du milieu de la sculpture au Québec;
- Connaissance de l'histoire de la sculpture de Saint-Jean-Port-Joli (un atout);
- Sens de l'organisation et du travail en équipe;
- Compétences rédactionnelles;
- Intérêt prononcé pour la médiation culturelle;
- Excellente connaissance du français à l'écrit comme à l'oral.

### **Échéancier**

- Mars 2023 : annonce du ou de la commissaire;
- Mars à juin 2023 : appel de dossiers aux artistes et réception des candidatures;
- Juillet à septembre 2023 : sélection des artistes;
- Septembre 2023 : dépôt des dossiers d'artistes sélectionnés et de la description de projet au comité organisateur;
- Octobre 2023 à janvier 2024 : construction de l'événement avec le comité organisateur;
- Février 2024 : remise des textes finaux;
- Juillet 2024 : tenue de l'événement.

### **Dossier de candidature**

- Curriculum vitae qui démontre votre expérience en commissariat d'exposition;
- Lettre d'intention énonçant l'orientation souhaitée pour le projet et démontrant votre motivation à participer activement à la Biennale 2024;
- Montant du cachet attendu et explications comprenant le nombre d'heures envisagées;
- Exemples de textes publiés antérieurement;
- Dossier de presse;
- Tout autre document pertinent.

Merci de nous faire parvenir votre candidature au plus tard le 22 janvier 2023 à 23 h 59 par courriel à [info@biennaledesculpture.com](mailto:info@biennaledesculpture.com) avec l'objet suivant : *Appel de commissaires*. Pour plus de renseignements, écrivez-nous. Les dossiers incomplets seront rejetés.

Seules les candidatures retenues seront contactées.